

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE
L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, la ministre des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat en Guyane,

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre,

Vu l'arrêté du 27/02/2017 portant création de la mention Education à l'environnement vers un développement durable du BPJEPS, spécialité animateur,

Vu le procès verbal établi à l'issue de la délibération du jury le **30/01/2024**,

ARRÊTE

Article 1^{er}. - Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité **animateur** mention **Education à l'environnement vers un développement durable** est attribué aux personnes dont les noms suivent :

Genre, nom et prénom

Monsieur	BERNARD	Yoann
Madame	DELBOS	Odile
Madame	DELMAS	Anaïs
Monsieur	DIDONNA	Florent
Madame	DUBOIS	Lindsay
Monsieur	DUCCLOU	Lucas
Monsieur	MILCENT	Merlin
Madame	ONESIME	Félicia
Monsieur	POMMIER	Guillaume
Monsieur	REINARD	Julien

Article 2.- La rectrice de région académique de Nouvelle-Aquitaine est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BRUGES, le 30/01/2024

Pour la Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine,
Rectrice de l'académie de Bordeaux,
Chancelière des Universités
et par délégation,
le chef du pôle formation certification emploi


Sébastien DARTAI